



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

quotient familial

Question écrite n° 95179

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la carte d'invalidité et les droits qui y sont rattachés. Elle permet notamment d'obtenir un certain nombre d'avantages fiscaux. Néanmoins, un certain nombre de personnes semblent avoir des difficultés notamment auprès de la caisse d'allocations familiales pour bénéficier de la demi-part supplémentaire à laquelle elle donner droit. Il lui demande de lui donner des précisions sur ces avantages fiscaux auxquels les titulaires de la carte d'invalidité ont droits.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95179

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13297

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)